

Obligation de l'huissier d'informer le créancier de la liquidation judiciaire du débiteur ?

Par AgnèsM, le 04/03/2019 à 14:35

Bonjour,

Nous avons mandaté un huissier pour recouvrer une créance auprès d'un artisan. Nous voudrions savoir si l'huissier avait obligation de surveiller l'état de l'entreprise de l'artisan et surtout s'il devait nous informer de la liquidation judiciaire de cette entreprise, et sous quels délais.

Merci par avance pour votre réponse,

Cordialement,